

\*\*\*\*\*

*Motion d'urgence*

## **LEVEE DES SANCTIONS CONTRE LES ENSEIGNANTS EN RESISTANCE**

### **Exposé des motifs :**

En 2008, des milliers d'enseignants du primaire, révoltés par les « réformes » qui mettaient à mal l'éthique de leurs missions sont entrés en résistance pédagogique en affirmant publiquement, et en conscience, leur refus d'obéir.

Ce faisant, ils ne voulaient pas être les complices passifs de l'instauration d'une école élitiste qui institue en système la culture du résultat, de la performance, de la compétition et de la concurrence des uns contre les autres.

Dans le même temps, ces enseignants en résistance mettaient en œuvre des alternatives pédagogiques aux dispositifs contestés (programmes, aide personnalisée, évaluations nationales) afin de poursuivre leurs missions avec responsabilité et assurer ainsi la continuité du service public d'éducation.

Ils en appelaient au dialogue avec leur hiérarchie. Or, nombre d'entre eux ont subi pressions, contrôles et sanctions financières, administratives et disciplinaires, malgré l'important mouvement de solidarité qui s'est manifesté pour les soutenir, notamment de la part des parents d'élèves.

A l'heure de la refondation annoncée de l'école, il est temps de rendre justice à ces enseignants qui ont pris des risques pour défendre l'école publique menacée dans ses fondements par les coups de boutoir du pouvoir précédent.

### **Motion :**

**Le Conseil Fédéral d'EELV demande au ministre de l'éducation nationale, dans un geste d'apaisement, de lever toutes les sanctions prononcées contre les enseignants en résistance.**

**Le Conseil Fédéral demande au ministre de l'éducation nationale de rétablir les enseignants sanctionnés dans leur droit, y compris ceux qui sont partis à la retraite.**

**Le Conseil Fédéral demande le rétablissement du dialogue et de la confiance en direction des enseignants qui ont subi des pressions et des sanctions aussi injustes que disproportionnées.**

**Unanimité pour**